

## Régie autonome des transports parisiens

**Note générale n° 2007-11 du 1<sup>er</sup> mars 2007 portant délégation de signature de M. de La Faye (Cyrille), chef du service de la présidence, à M. Genet (Alain), inspecteur général, responsable de l'audit interne**NOR : *EQUT0790524N*

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;

Vu la note générale n° 4714 du 3 mai 1990 relative à l'organisation générale de la RATP ;

Vu la délégation de pouvoirs n° 5655 consentie le 16 janvier 2007 au chef du service de la présidence, par le président-directeur général de la RATP,

M. de La Faye (Cyrille), chef du service de la présidence, donne délégation à M. Genet (Alain), inspecteur général, responsable de l'audit interne, à l'effet de signer en son nom les actes relatifs aux engagements et dépenses concernant l'audit interne.

C. de La Faye

*Annule et remplace la note générale n° 2006-67 portant délégation du 20 décembre 2006.*